

Strasbourg, le 20 février 2014

EPAS (2014) 20

Comment promouvoir l'héritage positif des événements sportifs majeurs?

Rencontre informelle de mise en réseau ministérielle
Sotchi, Fédération de Russie

7 février 2014

organisée par l'Accord partiel élargi sur le Sport (APES) du Conseil de l'Europe,
en coopération avec le Ministère des Sports de la Fédération de Russie

Rapport exécutif préparé par le Secrétariat de l'APES



Table des matières

Avant-propos par M. Thorbjørn JAGLAND, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe.....	3
Avant-propos par M. Vitaly MUTKO, Ministre des Sports, Fédération de Russie.....	4
Rapport exécutif préparé par le Secrétariat de l'APES.....	5
Introduction.....	5
Présentations introductives.....	5
Tour de table « Comment promouvoir l'héritage positif des événements sportifs majeurs ? »	7
Conclusions.....	8
Conclusions de Mme Marja RUOTANEN, Directrice de la Dignité humaine et de l'Egalité au Conseil de l'Europe.....	9
Aperçu des activités de l'Accord partiel élargi sur le Sport (APES) par M. Stanislas FROSSARD, Secrétaire exécutif de l'APES.....	11
Annexes.....	13
Annexe I – Liste des participants.....	13
Annexe II – Programme.....	19



Palais des glaces Bolchoï, Sotchi

Avant-propos par M. Thorbjørn JAGLAND, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe



« Le plus important aux Jeux Olympiques n'est pas de gagner mais de participer car l'important dans la vie, ce n'est point le triomphe mais le combat ». Les paroles de Pierre DE COUBERTIN, fondateur des Jeux Olympiques modernes, sont toujours d'actualité. Je suis convaincu qu'elles traduisent bien l'esprit des Jeux Olympiques qui s'ouvrent aujourd'hui à Sotchi.

Les Jeux Olympiques comptent indubitablement au nombre des événements sportifs majeurs. Ils mettent en lumière le sport en général pour les Etats membres du Conseil de l'Europe et pour les spectateurs du monde entier. Les grands événements sportifs donnent au pays hôte une bonne occasion d'adresser un message positif au monde. Lorsqu'ils sont réussis, ils peuvent avoir des effets bénéfiques à long terme : pour l'économie, pour la société et pour l'environnement.

La rencontre de mise en réseau ministérielle, le 7 février 2014 à Sotchi, donne aux Ministres européens responsables du sport la possibilité d'échanger des informations sur leur expérience de l'organisation de manifestations sportives dans le monde entier, dont l'ensemble des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe.

Le Conseil de l'Europe élabore des politiques sportives fondées sur les droits de l'homme, la démocratie et l'Etat de droit. Ces valeurs ne sont pas abstraites mais trouvent concrètement leur expression dans la vie quotidienne de nos concitoyens. Nos travaux dans le domaine du sport vont de la théorie (de jure) à la pratique (de facto), de manière à ce que nos valeurs s'incarnent dans l'exercice du sport.

L'Accord partiel élargi du Conseil de l'Europe sur le Sport (APES) crée les conditions favorables au développement du sport et des activités physiques en Europe de sorte que chacun puisse profiter des bienfaits physiques, psychiques et sociaux du sport. Le sport peut être un puissant levier dans les sociétés démocratiques. Grâce au sport, on peut apprendre à se comporter en citoyen responsable ayant des droits et des devoirs. On peut s'initier aux principes du fairplay, de l'éthique, du respect et de la tolérance pour soi-même et pour autrui. Tous les Etats membres du Conseil de l'Europe sont encouragés à s'associer à l'action menée en ce sens par l'APES.

Nos travaux en matière de sport visent à lutter contre la discrimination, à garantir les droits de l'homme et à maintenir l'Etat de droit. Le Conseil de l'Europe œuvre dans des domaines tels que la violence de spectateurs, le dopage dans le sport et l'égalité de participation de toutes les couches sociales aux activités sportives. Il prépare actuellement une nouvelle convention sur la manipulation des résultats sportifs (« trucage de matchs »), autre exemple encore de la façon dont la communauté internationale défend l'éthique du sport et réagit aux menaces qui pèsent sur l'Etat de droit.

J'adresse à la Fédération de Russie, pays hôte des Jeux Olympiques d'hiver 2014, et aux athlètes du monde entier tous mes vœux de succès pour ces Jeux Olympiques, animés par l'esprit que leur a insufflé Pierre de Coubertin.

Thorbjørn JAGLAND
Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

Avant-propos par M. Vitaly MUTKO, Ministre des Sports, Fédération de Russie



C'est un honneur pour moi de vous accueillir à Sotchi. Il est symbolique à mes yeux qu'en ce jour où sont inaugurés les Jeux olympiques, les ministres du Sport de la plupart des pays européens et nos homologues d'autres pays participant aux Jeux, se réunissent ici.

Nous savons tous fort bien qu'aucun grand événement sportif ne peut se tenir sans la participation et le soutien de l'Etat qui l'accueille. C'est pourquoi, les questions liées au développement des sports à l'échelle mondiale concernent non seulement les organisations sportives, mais aussi les Etats.

Le Conseil de l'Europe joue un rôle majeur dans ce domaine, car c'est une organisation intergouvernementale influente, forte de 47 Etats membres, qui a acquis une large expérience en unissant l'action des Etats européens qui en font partie afin de régler les problèmes essentiels dans différents domaines, dont le sport.

Le Conseil de l'Europe a toujours été le premier au niveau intergouvernemental à s'arrêter sur les nouveaux problèmes et menaces pesant sur les principes d'intégrité du sport et de fair-play. Ainsi, la lutte contre le dopage, la violence et les écarts de comportement lors d'événements sportifs et la manipulation de compétitions sportives.

La Russie, qui est un membre actif du Conseil de l'Europe et qui est partie à l'Accord partiel élargi sur le sport, soutient les activités du Conseil de l'Europe dans le domaine du sport, elle participe au processus de rédaction de nouveaux instruments et est disposée à poursuivre sa coopération.

Depuis plusieurs années nous visons tous un même objectif : préparer et tenir les meilleurs Jeux de l'histoire olympique. Nous nous sommes réjouis à la perspective de ce grand événement, nous l'avons préparé et voilà qu'il commence enfin. Nous sommes heureux d'accueillir l'ensemble des participants et des hôtes de cette fête du sport, de la jeunesse, de la paix et de l'amitié.

En Russie, on aime le sport, nous savons comment soutenir notre équipe, nous respectons nos adversaires et nous sommes ravis de recevoir nos hôtes. Nous espérons que vous pourrez en faire l'expérience pendant votre séjour à Sotchi.

J'espère que vous passerez vous tous un agréable séjour dans cette ville, que vos équipes livreront des compétitions loyales et qu'elles obtiendront des résultats satisfaisants.

Vitali MOUTKO
Ministre du Sport de la Fédération de Russie

Rapport exécutif préparé par le Secrétariat de l'APES

Introduction

La rencontre informelle de mise en réseau ministérielle du Conseil de l'Europe est un événement

qui aborde les questions de sport à un niveau pan-européen. L'événement de mise en réseau s'est tenu à Sotchi, le 7 février 2014, à l'invitation du gouvernement de Russie, à la veille de l'ouverture des XXII^{èmes} Jeux Olympiques d'hiver. Il a été organisé en coopération avec l'Accord partiel élargi sur le Sport du Conseil de l'Europe. Le Ministre des Sports de la Fédération de Russie, M. Vitaly MUTKO, a présidé la rencontre et M. Thorbjørn JAGLAND, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, a déclaré l'événement ouvert. L'événement était principalement centré autour d'une discussion sur « Comment promouvoir l'héritage positif des événements sportifs majeurs? ».



Thorbjørn JAGLAND : « Il ne faut pas que les Jeux Olympiques servent uniquement d'exemple à la coopération internationale, au dévouement sportif, à la détermination et à l'excellence, ils devraient également être une vitrine de la dignité humaine et de l'intégrité, ouverts à tous sans discrimination. »

Présentations introductives

Le thème « Comment promouvoir l'héritage positif des événements sportifs majeurs? » a été présenté par M. Vitaly MUTKO, Ministre des Sports de la Fédération de Russie, qui a mis l'accent sur les principaux effets positifs et les défis de l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver à Sotchi. Dans le cadre de la préparation de cet événement majeur, les organisateurs se sont concentrés sur la modernisation des infrastructures, en particulier des équipements de logement et de transport et des moyens de télécommunications.

Au-delà des Jeux Olympiques, l'objectif de ces investissements d'envergure était de transformer l'actuelle station balnéaire d'été en un lieu de villégiature annuel et de créer ainsi la première station alpine de Russie, dans le but de répondre à une demande croissante en matière de sports d'hiver. Pour ce qui est des changements sociétaux, les Jeux Olympiques visent à contribuer à promouvoir un mode de vie sain dans la société, surtout parmi les jeunes, et à développer de nouvelles capacités pour accueillir des compétitions sportives nationales et internationales. A cet effet, un programme



Vitaly MUTKO : « ...l'investissement dans la formation de 25 000 volontaires sera bénéfique au développement de l'ensemble du pays. »

a été mis en place avec les fédérations nationales. Des événements sont prévus jusqu'en 2018 et toutes les installations sont réservées jusqu'après la fin de l'année 2015. M. Vitaly MUTKO a également souligné l'importance, durant les Jeux Olympiques, de développer une culture du bénévolat dans le sport ainsi que la formation de milliers de personnes qui ont acquis de nouvelles connaissances et compétences en participant à l'événement. Vingt-cinq mille volontaires ont été choisis pour les Jeux Olympiques, certains en provenance d'autres pays que la Fédération de Russie.

M. Sergey BONDARENKO, vice-président du Comité d'organisation de Sochi, a présenté les infrastructures et les équipements mis en place pour les Jeux Olympiques et expliqué qu'une utilisation ex-post des principaux sites est prévue après les Jeux :

- le « Bolshoy Ice Dome » deviendra un lieu de concerts et d'événements ;
- le stade olympique « Fisht » servira de centre de football ;
- le « Iceberg Patinage Palais » fera office de vélodrome ;
- le « Sheyba Arena » sera utilisé comme centre de formation pour les enfants ;
- le « principal centre des médias » sera reconverti en un centre commercial.

Mme Valérie FOURNEYRON, Ministre des Sports de la France, a souligné la nécessité de réaliser une étude de faisabilité d'impact économique avant d'accueillir un événement sportif majeur. Mme FOURNEYRON a expliqué que l'impact de l'héritage des grands événements sportifs peut se

schématiser autour de trois principaux secteurs : économique et territorial, social et international. Par ailleurs, cet héritage doit avoir une double dimension : l'héritage matériel qui apporte dans la durée un progrès pour les populations et les territoires qui les accueillent (construction d'infrastructures, développement du tourisme, etc.) et l'héritage immatériel qui est un facteur de développement des disciplines sportives concernées, d'accroissement de la pratique sportive du pays et donc d'amélioration du bien-être et de la santé de la population ainsi que du bénévolat.



Valérie FOURNEYRON : « ... Le propre de la politique, de nos gouvernements, c'est justement de trouver l'héritage dont notre pays a besoin à un moment donné, et de travailler sur l'organisation d'événements sportifs pour servir ces objectifs de politique publique... »

Elle a rappelé qu'il n'existe pas de modèle unique, mais qu'il faut prendre en compte les besoins nationaux. Enfin, Mme FOURNEYRON a mis l'accent sur l'obligation pour les pouvoirs publics de récupérer certains investissements et d'en améliorer la planification multidisciplinaire ainsi que l'estimation de l'héritage des événements sportifs majeurs et de leurs effets à long terme.

Tour de table « Comment promouvoir l'héritage positif des événements sportifs majeurs ? »

Les participants suivants ont pris la parole lors de la discussion : Azad RAHIMOV, Ministre de la Jeunesse et du Sport de l'Azerbaïdjan ; Peter DUTTON, Ministre du Sport de l'Australie ; Alexandr SHAMKO, Ministre du Sport et du Tourisme du Bélarus ; Bal GOZAL, Ministre du Sport du Canada ; Anita LEHIKONEN, Secrétaire permanente du Ministère de l'Education et de la Culture de la Finlande ; Klemensas RIMŠELIS, Directeur Général de l'Education Physique et du Sport de la Lituanie et Wilfried LEMKE, le Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations unies pour le sport au service du développement et de la paix.



Peter DUTTON : « L'héritage des événements sportifs a un effet sur l'augmentation et l'implication des volontaires dans le sport »

Ils ont souligné l'importance de l'impact positif des grands événements sportifs sur le mouvement bénévole et la motivation des jeunes en général, ainsi que sur le développement culturel. L'évaluation de la réussite de l'événement ne devrait pas se fonder uniquement sur le nombre de médailles obtenues ou de billets vendus. Les participants ont également examiné les difficultés pour les petits pays à organiser de grands événements sportifs. Enfin, ils ont débattu des questions relatives aux différentes caractéristiques des lieux d'hébergement lors de tels événements.



Azad RAHIMOV : « L'organisation des premiers Jeux Olympiques européens, qui se tiendra à Bakou en 2015, permettra de former des milliers de jeunes aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. »



Alexandr SHAMKO : « Le Championnat du monde de hockey sur glace, qui se tiendra à Minsk en 2014, est une vitrine pour la promotion d'un mode de vie sain. »



Bal GOZAL : « Les infrastructures des Jeux Olympiques d'hiver de 1988, qui ont eu lieu à Calgary au Canada, sont utilisées chaque année pour des compétitions officielles. »



Anita LEHIKONEN : « L'organisation d'événements sportifs majeurs pourrait être partagée entre plusieurs pays en améliorant la coopération entre les fédérations nationales, les organes internationaux et les gouvernements. »



Klemensas RIMŠELIS : « L'héritage des événements sportifs permet d'impliquer massivement la population locale. »



Wilfried LEMKE : « Le nombre de médailles et la taille des infrastructures ne sont pas importants au regard du patrimoine immatériel que laisse l'héritage des événements sportifs. »

Conclusions

La discussion a été close par Mme Marja RUOTANEN, Directrice de la Dignité humaine et de l'Égalité au Conseil de l'Europe, qui a fourni une synthèse des débats et présenté les activités de suivi qui pourraient être mises en place, après approbation par le Comité de direction de l'APES.

Les discours et présentations rendus disponibles ont été publiés sur le site de l'APES :
http://www.coe.int/t/dg4/epas/resources/meetings_FR.asp

Conclusions de Mme Marja RUOTANEN, Directrice de la Dignité humaine et de l'Égalité au Conseil de l'Europe

Je tiens à remercier tous les intervenants de leur précieuse contribution au débat et des points de vue qu'ils ont exprimés. J'adresse des remerciements tout particuliers à ceux qui nous ont fait part de leur expérience en matière d'organisation d'événements sportifs majeurs. Ces informations sont très utiles pour tout un chacun et c'est précisément ce que le Conseil de l'Europe tend de plus en plus à faire : offrir un cadre d'échange d'expériences et de bonnes – et éventuellement de mauvaises – pratiques ; l'objectif est, en somme, de rechercher des idées ensemble.

Comme la ministre française, Mme Valérie FOURNEYRON, l'a affirmé, il n'y a pas de modèle universel mais diverses formules possibles. Or, je suis convaincue qu'après cet échange, vous rapporterez tous chez vous une « carte mémoire » dont vous pourrez vous inspirer et que vous pourrez adapter à vos propres besoins et réalités la prochaine fois que vous organiserez de grands événements sportifs.

Vous venez tous de pays, cultures et milieux différents. Cependant, les valeurs qui nous unissent devraient gommer toute distinction qui dépendrait du lieu où se déroulent les grands événements sportifs, à savoir Sotchi, Varsovie, Kiev, Londres, Sydney ou Vancouver ; ces valeurs fondées sur les droits de l'homme, la démocratie et l'Etat de droit ainsi que l'esprit olympique doivent être préservés.

Nos discussions ont prouvé que mieux les événements sportifs majeurs sont organisés, par une équipe multidisciplinaire dotée d'une stratégie et d'une vision claires, plus l'impact sur l'économie, l'environnement et, bien sûr, la société et les citoyens est positif. M. Vitaly MUTKO, Ministre des Sports de la Fédération de Russie, nous a présenté l'impressionnante infrastructure mise en place pour les Jeux Olympiques de Sotchi et expliqué comment la population, et notamment les jeunes athlètes, pourront y accéder et l'exploiter à l'avenir. Les intervenants et les participants à la discussion ont échangé sur leurs expériences récentes en mettant l'accent sur l'héritage et en décrivant les mesures et stratégies qu'ils ont élaborées pour leurs futurs événements. Ils ont souligné l'existence d'un remarquable patrimoine matériel, notamment en termes d'infrastructure multifonctionnelle, mais aussi immatériel, dont les activités sportives de plus en plus pratiquées par les citoyens, en particulier les jeunes.

Les participants ont insisté sur la nécessité de procéder à une évaluation d'impact systématique (pas exclusivement économique), fondée sur des indicateurs établis d'un commun accord. Vous avez tous souligné l'importance d'évaluer le succès des événements majeurs en fonction non seulement du nombre de médailles gagnées, des installations construites et de la couverture médiatique obtenue à l'échelon mondial mais aussi de la promotion des valeurs, du développement des compétences et des pratiques dans l'ensemble de la société. Avec ses normes et ses mécanismes de suivi, le Conseil de l'Europe pourrait contribuer à l'élaboration d'outils méthodologiques permettant de promouvoir et d'évaluer cet héritage immatériel. Plusieurs intervenants ont signalé l'effet positif que les grands événements sportifs ont sur le bénévolat et la motivation des jeunes en particulier. Il est important de prouver aux citoyens, notamment en période de crise économique, que ces événements ont des effets indirects positifs à long terme.

Les participants ont également examiné les possibilités pour les petits pays d'accueillir des événements sportifs majeurs ; il a été suggéré que plusieurs petits pays les organisent conjointement ou encore que les organisations sportives étudient les moyens de limiter les besoins liés à de tels événements. En outre, vous êtes tous convenus de la nécessité d'organiser plus souvent des échanges similaires entre les ministres des Sports.

Vos précieux commentaires seront inclus dans un rapport que le Conseil de l'Europe est en train d'élaborer et de soumettre à l'Accord partiel élargi sur le Sport (APES). Votre expérience et vos avis seront ainsi examinés attentivement par les spécialistes gouvernementaux du sport et des suites concrètes y seront apportées.

Pour conclure, je tiens à souligner que le Conseil de l'Europe peut contribuer à la gestion d'événements sportifs majeurs et à la constitution de leur héritage positif non seulement en matière de lutte contre le dopage et la violence de spectateurs mais aussi d'éradication de la criminalité organisée et de la corruption, sans oublier la promotion de la diversité et de comportements non discriminatoires dans et par le sport. Le Conseil de l'Europe a des conventions novatrices, dans le domaine de la traite des êtres humains par exemple, ainsi que des recommandations et des manuels de bonnes pratiques pour combattre la discrimination. Ces normes et manuels ne peuvent que contribuer à garantir un héritage positif et nous sommes prêts, sur votre demande, à vous aider à les mettre en œuvre. Nous espérons ajouter très prochainement à la liste des normes du Conseil de l'Europe la convention sur la manipulation de compétitions sportives, connue aussi sous la dénomination Convention sur le trucage de matchs, que le Conseil de l'Europe élabore actuellement ; je compte sur votre soutien constant pour finaliser rapidement cette convention.

Je tiens à remercier de nouveau, au nom du Conseil de l'Europe, les autorités russes d'avoir accueilli cette manifestation et, en particulier, Monsieur le Ministre Vitaly MUTKO de s'être investi personnellement pour en faire un succès.



Centre de curling "Ice cube" , Sochi

Aperçu des activités de l'Accord partiel élargi sur le Sport (APES) par M. Stanislas FROSSARD, Secrétaire exécutif de l'APES

L'APES offre une plateforme de coopération intergouvernementale sportive entre les autorités publiques de ses Etats membres. Il permet aussi le dialogue entre les pouvoirs publics, les fédérations sportives et les ONG.

L'APES vise à promouvoir le développement du sport dans la société moderne, et à mettre l'accent sur ses valeurs positives. Il contribue à une meilleure gouvernance, afin de rendre le sport plus sain, plus sûr, et conforme à une éthique élevée. Il élabore des normes (politiques ou légales), en assure le suivi et propose des activités d'assistance et d'échange de bonnes pratiques. Pour établir ses propres stratégies, l'APES se fonde sur les instruments normatifs du Conseil de l'Europe tels que la Charte européenne du sport, le Code d'éthique sportive, la Convention européenne sur la violence de spectateurs et la Convention contre le dopage.

Différentes recommandations, initialement préparées par l'APES, ont été adoptées par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur des questions d'éthique sportive, d'autonomie du mouvement sportif, la lutte contre les matchs arrangés ainsi que la protection des enfants et des jeunes sportifs contre des problèmes liés aux migrations. Des recommandations plus anciennes telles que la Charte européenne du sport ou la recommandation sur les facilités d'octroi de visas aux participants à des compétitions ont fait l'objet d'activités de suivi (monitorage). Une nouvelle recommandation sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport devrait, en principe, pouvoir être adoptée par le Comité des Ministres au premier semestre 2014.

Des activités de sensibilisation et de coopération ont été réalisées sur la question de la promotion de la diversité dans et par le sport, en se concentrant successivement sur différents groupes (minorités ethniques, personnes handicapées, femmes, personnes LGBT, enfants...). Les 16 et 17 juin 2014, l'APES organisera une conférence sur le sport dans les prisons, à Paris, en collaboration avec des experts de coopération pénologique.

Enfin, l'organisation régulière de Conférences des Ministres responsables du Sport s'est poursuivie grâce à l'APES : Athènes 2008, Bakou 2010, Belgrade 2012, et bientôt Macolin (Suisse) en 2014. A ce jour, toutes les conférences ministérielles organisées par l'APES ont été ouvertes à tous les Etats membres et observateurs du Conseil de l'Europe, et pas seulement aux Etats membres de l'APES. Les ministres du sport sont invités à réserver dans leur agenda la date de la prochaine réunion ministérielle qui aura lieu en Suisse le 18 septembre prochain, et qui traitera de la question de la corruption dans la gouvernance du sport.

En 2014, le programme d'activités de l'APES comprend la finalisation du projet de convention du Conseil de l'Europe contre la manipulation des compétitions sportives, qui implique les autorités nationales en charge du sport, des investigations et poursuites judiciaires et de la régulation des paris sportifs. La négociation du projet de convention a eu lieu entre le 9 octobre 2012 et le 22 janvier 2014, menée par un groupe de rédaction comportant 51 pays, y inclus des pays non-européens (l'Australie, le Canada, Israël, le Japon, le Maroc et la Nouvelle-Zélande). Des consultations régulières du mouvement sportif et des opérateurs de paris ont été mises en place. Le projet s'est attiré le soutien des organisations internationales (Unesco, Interpol), du mouvement sportif (CIO, UEFA) et des opérateurs de paris (World Lotteries et représentants des opérateurs privés de paris sportifs).

Cette négociation est la suite de la résolution adoptée à la Conférence ministérielle de Bakou et de l'étude de faisabilité approuvée par les ministres des sports à Belgrade en 2012. Le calendrier provisoire approuvé par le Comité de direction de l'APES le 23 janvier dernier nous amènera à l'adoption de la Convention par les Délégués des Ministres avant la pause estivale, ce qui permettrait son éventuelle ouverture à la signature lors de la Conférence des Ministres responsables du sport le 18 Septembre 2014 en Suisse. Ce calendrier provisoire suppose que l'expression de soutien politique continue, permettant l'achèvement sans délai des étapes finales (avis de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et adoption définitive de la Convention par le Comité des Ministres).

La coopération avec l'Union européenne et le mouvement sportif se poursuit au travers de projets joints (notamment avec un projet sur la protection de l'intégrité morale et physique des jeunes athlètes). En 2014, l'APES va explorer la possibilité de coopérer davantage avec l'Union européenne, notamment sur une éventuelle semaine européenne de sport qui pourrait impliquer les Etats membres du Conseil de l'Europe.

Trente-cinq Etats sont actuellement membres de l'APES : Albanie, Andorre, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Islande, Israël, Lettonie, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Maroc, Monaco, Monténégro, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Saint-Marin, Serbie, Slovénie, Suisse et « ex-République yougoslave de Macédoine ».

Un Etat observateur: la Nouvelle-Zélande

Tout pays intéressé, européen ou non-européen, est invité à exprimer son intérêt d'adhérer à l'APES.

Vingt-neuf organisations sportives européennes (y compris l'ENGSO, l'UEFA et les Comités Olympiques Européens) sont partenaires de l'Accord partiel élargi sur le Sport en tant que membres de son Comité consultatif.

Web: www.coe.int/epas

Twitter: @epas_apes



Palais des sports de glace Iceberg, Sochi

Annexes

Annexe I – Liste des participants

MINISTERES PARTICIPANTS

Andorre

Mr Jordi CERQUEDA SIERRA
Secretary of State for Sports

Arménie

Mr Yury VARDANYAN
Minister of Youth and Sport

Mr Alexander MHITARYAN

Australie

Hon Peter DUTTON MP
Minister for Health and Minister for Sport

Ms Jane HALTON

Secretary, Department of Health

Autriche

Mr Gerald KLUG
Minister of Defense and Sports

Ms Anja RICHTER

Spokeswoman of the Minister

Mr Archer

Azerbaïdjan

Mr Azad RAGIMOV
Minister of Youth and Sport

Mr Qabil MEHDIEV

Mr NADZHAFOROV

Bélarus

Mr Alexandr SHAMKO
Minister of Sports and Tourism

Mr Aleksandr DARONKO

Head of International Co-operation Department

Brésil

Mr José Aldo REBELLO FIGUEIREDO
Minister of Sport

Bulgarie

Ms Mariana GEORGIERA
Minister of Sport and Youth

Canada

Mr Bal GOZAL
Minister of Sport

Mr Robin GUY

Head of Police, State Minister of Canada

Mr Martin BOILEAU

General Director of Sport

Corée du Sud*

Mr Jin Ryong YOO

Minister of Education, Culture, Sports, Science and Technology

Mr Min-Jong YANG

Minister Counselor

Mr Kim JONG

Director of International Sport Embassy

Fédération de Russie

Mr Vitaly MUTKO

Minister of Sports of the Russian Federation

Mr Yury NAGORNYKH

Deputy Minister of Sport

Ms Natalia PARSHIKOVA

Deputy Minister of Sport

Mr Pavel KOLOBKOV

Deputy Minister of Sport

Mr Alexey MOROZOV

Vice-Chair of the EPAS Governing Board

Director of Department of Winter Sport development and preparations for the 2014 Olympic Games in Sochi of the Ministry of Sport of the Russian Federation

Ministry of Sport of the Russian Federation

Mr Sergey BONDARENKO

Vice-President of the Sochi organising Committee

Finlande
Ms Anita Irmeli LEHIKONEN
Permanent Secretary
Ministry of Education and Culture

Mr Hannu Heikki TOLONEN
Senior Advisor
Ministry of Education and Culture

France
Ms Valerie FOURNEYRON
Minister of Sport

Mr Pascal SANJUAN

Mr Benjamin CARLIER

Ms Valérie AMANT

Islande
Mr Illugi GUNNARSSON
Minister of Education, Science and Culture

Ms Eugenia KISELEVA

Kazakhstan
Mr Tastanbek ESENTAYEV
Chairman of RK Agency for sports and physical culture

Mr Darkhan KALETAEV

Kyrgyzstan
Mr Murat SARALINOV
President
National Olympic Committee of Kyrgyzstan

Lituanie
Mr Klemensas RIMŠELIS
Director General of the Department of Physical Education and Sports

Ms Jolanta RIMSELINE
Adviser to the Prime Minister

Mr Vytautas JANUSAITIS

Mexique
Mr Jesus MENA CAMPOS
General Director of National Commission for Physical Culture and Sport

Monaco

Mr Paul MASSERON
Minister of Interior

Mongolie
Ms Oyyungerel TSEDEV DAMBA
Culture, Sport and Tourism Minister

Monténégro
Mr Igor VUSUROVIC
Director of Sport and Youth Directorate

Norvège*
Ms Thorhild WIDVEY
Minister of Culture

Ms Kristin BERGE
Secretary General
Ministry of Culture

Roumanie
Mr Nicholae BANICIOIU
Minister of Youth and Sports

Serbie
Mr Vanja UDOVICIC
Minister of Youth and Sports

Mr Uroš BOGDANOVIC
Special Advisor

Ukraine
Mr Safiullin RAVIL
Minister of Youth and Sport

Ms Natalia RADCHUK
Head of International Co-operation and European Integration Department

Mr Iurii MASLAK
Advisor to the Minister

Mr Moscalenko VITALII
General Council

“L'ex-République yougoslave de Macédoine ”
Mr Alexandar PUJOVSKI
Director of the Agency for Youth and Sport

Autres participants

Mr Wilfried LEMKE
Special Adviser to the Secretary-General on Sport for Development and Peace
United Nations Office at Geneva

Ms Julie LEE
Partnership Development Officer
United Nations Office at Geneva

MINISTERE DU SPORT DE LA FEDERATION DE RUSSIE

Mr Volkov ANDREY
Representative of the Ministry of Foreign Affairs

Ms Youlia BOUKHALOVSKAYA
Expert
Ministry of Sport of the Russian Federation

Mr Alexey TSYGANKOV
Deputy Director
Ministry of Sport of the Russian Federation

Ms Marina SIEDOUGINA
Expert / Adviser
Ministry of Sport of the Russian Federation

Ms Gerenzala SANGADZHIEVA
Adviser of the Protocol Unit
Ministry of Sport of the Russian Federation

CONSEIL DE L'EUROPE

Mr Thorbjørn JAGLAND
Secrétaire Général

Cabinet du Secrétaire Général et de la Secrétaire Générale Adjointe
Mr Bjørn BERGE
Directeur

Direction du Conseil politique
Mr Alexandre GUESSEL
Directeur

Direction Générale de la Démocratie, Direction de la Dignité humaine et de l'Egalité
Ms Marja RUOTANEN
Directrice de la Dignité humaine et de l'Egalité

Secrétariat de l'Accord partiel élargi sur le Sport (APES)
Mr Stanislas FROSSARD
Secrétaire exécutif de l'APES

Mr François TRICARICO
Secrétaire exécutif adjoint de l'APES

Ms Karina FORSYTH-LOTZ
Assistante administrative de l'APES

Service de l'interprétation
Mr Grégoire DEVICTOR
Interprète

Mr Luke TILDEN
Interprète

*La délégation a assisté seulement à la réception.

Annexe II – Programme

1. Bienvenue : M. Vitaly MUTKO, Ministre des Sports de la Fédération de Russie
2. Ouverture : M. Thorbjørn JAGLAND, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
3. Exposés liminaires sur les grands évènements sportifs :
 - Présentation 1: M. Vitaly MUTKO, Ministre des Sports de la Fédération de Russie ;
 - Présentation 2: M. Sergey BONDARENKO, Vice-président du Comité d'Organisation des Jeux de Sotchi ;
 - Présentation 3: Mme Valérie FOURNEYRON, Ministre des sports de la France.
4. Tour de table « Comment promouvoir l'héritage positif des événements sportifs majeurs ? »
5. Conclusion : Mme Marja RUOTANEN, Directrice de la Dignité humaine et de l'Egalité, Conseil de l'Europe.
6. Clôture de l'événement : M. Vitaly MUTKO, Ministre des Sports de la Fédération de Russie



Arène Shaiba, Sotchi